

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale (14 mai 1972)

L'Assemblée Générale est ouverte à 9 h 15 sous la présidence de François COLMEZ.

1. Proclamation des résultats des différents votes

Colmez donne lecture des résultats suivants :

Sont élus :

HAMEAU (2853) — LEBoulLEUX (2845) — MYX (2821) — DE COINTET (2753) — Melle PELE (2743) — SIROS (1773) — PFEIFFER (1598) — Mme CHAUSSIER (1597) — SEBAH (1559) — PISOT (1520).

Les autres candidats ont obtenu :

SAVARY (1487) — Mme CHAUVE (1426) — CHABRIER (1409) — HENNEQUIN (1359) — LE DILY (1241) — GAUTHIER (1234) — Mme VEYRUNES (1107) — GRAPPY (1104) — Mme EHRLICH (1098) — GABORIEAU (817) — BOUGAULT (802).

2. Vote des différentes motions

2.1 Motions proposées par la Commission "Moyens d'enseignement"

Première motion

L'Assemblée Générale dénonce le manque de souplesse dans la répartition des crédits affectés à l'achat de manuels, ces derniers étant trop souvent inadaptés et inutilisés. Ces crédits pourraient servir en particulier à l'achat de papier ou de matériel permettant l'élaboration de fiches par des équipes de maîtres.

Deuxième motion

L'Assemblée Générale dénonce la pression intolérable exercée par la hiérarchie dans le choix des moyens et des méthodes.

Si le corps inspectoral continuait à jeter le discrédit sur le travail effectué à l'aide de fiches, il porterait atteinte à la liberté pédagogique du maître et du même coup nuirait à l'amélioration de l'enseignement.

Votants : 250

Première motion : contre 1 — abstentions 8

Deuxième motion : contre 6 — abstentions 7

2.2 Commission "Enseignement Supérieur"

L'Assemblée Générale

- 1^o) insiste sur la nécessité pour chaque I.R.E.M. de disposer d'un nombre suffisant de postes de Maîtres-Assistants (au minimum quatre l'année de la création, et quatre de plus deux ans plus tard) ;
- 2^o) rappelle ses demandes d'organisation de classes ou établissements expérimentaux devant travailler en liaison avec les I.R.E.M.

Votants : 250 — contre 0 ; abstentions 5.

2.3 Commission "Écoles Normales"

La discussion porte sur le recyclage à la rentrée 1972 et plus particulièrement sur les conditions d'efficacité d'un stage de six semaines. Après diverses modifications, le texte suivant est adopté :

L'Assemblée Générale affirme que la formation continue des Instituteurs ne doit en aucun cas dissocier l'étude théorique et la pratique pédagogique.

Cette formation doit comporter une partie théorique de mathématiques d'un minimum de soixante heures qui, pour être efficace, doit être prolongée par une aide de l'équipe des formateurs auprès des maîtres en service.

L'expérience a prouvé que dans un stage unique limité à trois mois voire à six semaines cet objectif ne peut être atteint.

Votants : 233 — contre 3 ; abstentions 63.

2.4 Commissions Premier Cycle et "Face au programme de quatrième"

Les participants sont d'accord sur le principe d'un programme par noyau et thèmes pour l'ensemble du premier cycle. Ils demandent au Bureau de l'A.P.M. de prendre une position claire par rapport aux actuels programmes de quatrième et troisième.

La motion suivante est adoptée :

L'Assemblée Générale

- affirme que le programme de quatrième est trop lourd pour qu'il soit enseigné correctement dans son intégralité ;
- recommande instamment à l'équipe des professeurs de quatrième de faire part à celle des professeurs de troisième de la liste des questions non étudiées ou insuffisamment approfondies en quatrième et de munir chaque élève de quatrième quittant l'établissement de cette liste ;
- propose que soit supprimé dans le programme de troisième le paragraphe 3 du II : "isométries du plan euclidien ; couples isométriques de demi-droites" ;
- demande des heures de soutien gérées librement par les professeurs de Mathématiques de la classe de quatrième afin d'aider les élèves en difficulté.

Votants : 220 — contre 0 ; abstentions 5

2.5 Texte de la Régionale de Nice

Un représentant de la Régionale de Nice demande à l'Assemblée Générale d'étudier un texte adopté par l'Assemblée Générale de la Régionale le 4 mai 1972.

Après discussion l'Assemblée Générale propose son insertion dans le Bulletin sans le reprendre dans son ensemble à son compte, la plupart des points étant abordés dans d'autres motions ou dans la Charte de Caen.

3. Charte de Caen

Les rapporteurs, BUISSON pour les finalités, ROUQUAIROL pour le secteur d'innovation et PEROL pour la formation des maîtres, donnent lecture des modifications apportées à la Charte suite au travail en Commissions.

COLMEZ demande à l'Assemblée Générale de voter sur le principe suivant : Vote global sur la Charte en faisant confiance au Comité National pour une mise en forme définitive.

Votants : 220 — contre 10 ; abstentions 11.

Puis la Charte est adoptée par 207 voix sur 221

(Refus de vote 5 ; contre 5 ; abstentions 4)

Texte de la Régionale de Nice

La Régionale de Nice prie l'Assemblée Générale de prendre en

considération les quatre recommandations suivantes relatives à l'organisation scolaire :

1. En matière de programmes, l'objectif prioritaire est de faire adopter par la Commission Lichnérowicz le principe d'une séparation de chaque programme en :
 - a) un noyau de notions fondamentales (programme minimum obligatoire)
 - b) une liste de thèmes facultatifs, étant précisé que le professeur est libre, s'il le juge préférable, de s'en tenir strictement au programme minimum sans aborder aucun thème prévu en b).

Cette nouvelle façon de concevoir les programmes est seule capable de préserver ce caractère spécifique de l'enseignement de la mathématique qui est de ne se concevoir que sous forme de travaux dirigés. Il n'est pas préservé avec les horaires et les programmes actuels, qui laissent à l'étude du cours proprement dit une importance au moins double de ce qu'elle devrait avoir. Certes cette nouvelle conception des programmes entraînera inévitablement un net recul de la somme des connaissances acquises à la sortie de chaque cycle, mais il s'agit de choisir entre cela et l'échec de la réforme; qualité et quantité sont incompatibles. Le seul choix valable est celui de la qualité.

2. Il apparaît qu'un horaire de Travaux Dirigés est tragiquement absent de l'Enseignement Secondaire et particulièrement pour les classes de second cycle. La Régionale de Nice demande à l'Assemblée Générale d'étudier au plus tôt ce problème.
3. La date de parution des programmes fait naître chaque année le même vœu pieux. Un seul moyen de transformer ce vœu en réalité : obtenir de l'ensemble des membres de l'A.P.M., par une consultation immédiate, l'engagement de ne pas tenir compte d'un changement de programme paru au B.O. moins de onze mois avant sa mise en application. Face à cet engagement massif, la Commission Lichnérowicz n'aurait pas d'autre issue que de nous satisfaire.
4. En matière de manuels, nous demandons à l'Assemblée Générale de prendre nettement position contre le caractère trop ambitieux de la plupart des manuels, faisant d'eux de très mauvais propagandistes de la réforme. Nous souhaitons vivement la publication de manuels très modestes, dans lesquels tous les élèves puissent trouver un exposé clair et simple du programme, envisagé dans son interprétation la plus stricte, mais enrichi par un grand nombre d'exercices bien gradués.

Texte adopté à l'unanimité moins deux voix et deux abstentions pour le paragraphe 4 par l'Assemblée Générale de la Régionale de Nice le 4 mai 1972.

Analyse du vote pour le renouvellement partiel du Comité National

(4204 votants, dont 9 bulletins de vote nuls, soit 4195 bulletins retenus).

	Nombre de suffrages	Pourcentage sur 4204 votants	Pourcentage sur 4195 votants
M. LEBoulLEUX	2845	67,67	67,81
M. DE COINTET	2753	65,48	65,62
M. MYX	2821	67,10	67,24
Mlle PELE	2743	65,24	65,38
M. HAMEAU	2853	67,86	68,00
M. SIROS	1773	42,17	42,26
Mme CHAUVE	1426	33,92	33,99
M. SAVARY	1487	35,37	35,44
M. LE DILY	1241	29,51	29,58
Mme EHRLICH	1098	26,11	26,17
M. SEBAH	1559	37,08	37,16
M. GAUTHIER	1234	29,35	29,41
M. BOUGAULT	802	19,07	19,11
M. CHABRIER	1409	33,51	33,58
M. HENNEQUIN	1359	32,32	32,39
M. GABORIEAU	817	19,43	19,47
Mme CHAUSSIER	1597	37,98	38,06
M. PISOT	1520	36,15	36,23
Mme VEYRUNES	1107	26,33	26,38
M. PFEIFFER	1598	38,01	38,09
M. GRAPPY	1104	26,26	26,31

Statistiques sur les nombres de votes

13 ont voté pour 0 candidat
 13 ont voté pour 1 candidat
 9 ont voté pour 2 candidats
 24 ont voté pour 3 candidats
 38 ont voté pour 4 candidats
 693 ont voté pour 5 candidats
 321 ont voté pour 6 candidats

228 ont voté pour 7 candidats
 215 ont voté pour 8 candidats
 226 ont voté pour 9 candidats
 2415 ont voté pour 10 candidats
 8 ont voté pour 11 candidats
 1 a voté pour 12 candidats
 0 a voté pour 13 candidats
 0 a voté pour 14 candidats
 0 a voté pour 15 candidats
 0 a voté pour 16 candidats
 0 a voté pour 17 candidats
 0 a voté pour 18 candidats
 0 a voté pour 19 candidats
 0 a voté pour 20 candidats
 0 a voté pour 21 candidats

Dépouillement des questions posées aux membres de l'A.P.M.E.P.

	POUR (oui)	CONTRE (non)	Abstention	Non réponse
Rapport d'activité	3076 73,16 %	413 9,13 %	616 14,65 %	99 2,35 %
Rapport financier	3602 85,68 %	68 1,61 %	434 10,32 %	100 2,35 %
Modification des statuts	2942 69,98 %	712 16,93 %	445 10,58 %	105 2,49 %